

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

☎ 02.38.35.86.57

✉ beaulieu-sur-loire@wanadoo.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr

COMMUNE DE BEAULIEU SUR LOIRE CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX, le TRENTE novembre à vingt heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, DESCHAMPS Céline, GUÉROT Jean-Marc, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, LAURENT Martine, BROUSSIN Patricia, LEMAIRE Christiane, MARTINET Nicolas, BRETON Nelly, DELSARTE Séverine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, COZETTE Laetitia.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représenté : CHAILLOUX Marie-Laure représentée par HECQUET Jacky.

Absent : BITON Kévin

Monsieur SIGNORET Yannis a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation	
25 novembre 2022	
Date d'affichage	
25 novembre 2022	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Objet : BUDGET EAU POTABLE – DECISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de prendre une décision modificative afin de régulariser certains comptes du budget eau potable pour insuffisance de crédits. Il précise le contenu des opérations à effectuer et demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à procéder aux diverses modifications.

INVESTISSEMENT					
		Dépenses		Recettes	
		Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
1641	Emprunts				30 000.00 €
2315	Réseaux adduction d'eau		30 000.00 €		
		TOTAL	30 000.00 €		30 000.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, :

☞ **Approuve**, les modifications à effectuer, telles indiquées ci-dessus,

☞ **Donne** tous pouvoirs au Maire pour toutes formalités consécutives.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Jacky HECQUET

